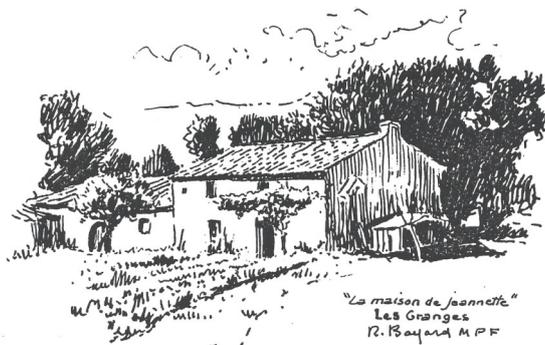


Maison de Jeannette

51 rue de la garousserie - Les Granges
17400 Saint Jean d'Angély
05 46 32 03 20 - 06 56 71 44 74
charente-maritime@maisons-paysannes.org
(ouvert les mercredi et jeudi après-midi).



**L'écho de la
Maison de Jeannette**

Journal de la délégation 17 - N° 1- mars 2017

Calendrier 2017

Maison de Jeannette :

- CA : 6 avril, 01 juin, 21 septembre, 16 novembre.

Sorties :

- 30 avril : Bresdon.
- 25 juin : St Sulpice de Cognac et Burie.
- 01 octobre : Clérac - Cercoux

Stands :

- 9 avril : Fête des fleurs à St Genis de Saintonge.
- 29 et 30 avril : Floralias à St Jean d'Angély.
- 13 mai : Forum des associations à Burie.
- 21 mai : Foire aux pignons à Blanzac lès Matha.
- 27 et 28 mai : Printemps de Panloy.
- 18 juin : Journée du Patrimoine de Pays.
- septembre : Forum des associations à St Jean d'Y.

Assemblée Générale du 12 mars 2017



Mme Jacques, vice-présidente ;
Mme Grosjean, secrétaire ;
M. Quesson, Conseiller Général, Maire de St Genis de Saintonge ;
Mme Lambert, présidente ;
Mme Meunier, trésorière ;
M. Huillin, Maire de St Georges Antignac.



L'assistance

BIEN RESTAURER POUR VALORISER SA MAISON

Simplicité, authenticité, fidélité, économie.

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

Association de sauvegarde Loi du 1er juillet 1901
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
8 Passage des deux-sœurs - 75009 PARIS
Tél. : 01 44 83 63 63 Fax : 01 44 83 63 69
Courriel : maisons.paysannes@wanadoo.fr

UNE ACTION CONCRÈTE

**POUR RESTAURER, ENTREtenir
ET PROTÉGER NOS MAISONS
ET NOS PAYSAGES RURAUX**

COMPTE RENDU

L 'Assemblée Générale est ouverte à 9 h30.

Mme LAMBERT, Présidente, prend la parole et remercie les personnalités présentes, excuse celles qui n'ont pu se joindre à nous. Elle en profite pour présenter un couple de nouveaux adhérents, résidant à St Georges Antignac.

LECTURE DU COMPTE RENDU DE L'AG du 8 FEVRIER 2016 à St JEAN D'ANGELY par Mme JACQUES, Vice-Présidente.

Adoption du compte-rendu, après lecture, à l'unanimité.

Mme LAMBERT propose aux élus présents de s'exprimer.

M. HUILLIN, Maire de St Georges Antignac, souhaite la bienvenue au groupe et remercie la délégation des Maisons Paysannes de « sauver » le patrimoine. Mme CAYUELA, ancien Maire et actuel Conseiller, approuve notre engagement. M. QUESSON, Conseiller Départemental, Maire de St Genis de Saintonge a aussi des propos chaleureux envers MPF.

Il ajoute qu'en Haute-Saintonge, les artisans ont du travail. Les difficultés qu'ils rencontrent proviennent des obligations nationales qui leur sont imposées, souvent illogiques, parfois impossibles à réaliser et destructrices du bâti ancien.

Comme exemple, il cite sa salle des fêtes, anciennes halles, dont l'agrandissement pour recevoir plus de 300 personnes, doit répondre à des conditions de sismicité moyenne, ce qui paraît démesuré pour notre région, entraînant d'énormes coûts.

Pour nous faire connaître, il nous invite à venir tenir un stand à la fête annuelle des fleurs de St Genis, le dimanche des Rameaux.

Mme LAMBERT reprend la parole pour parler de l'ITE, isolation par l'extérieur des bâtiments, à laquelle MPF s'est opposée, sauvegardant ainsi la richesse du patrimoine bâti.

M. QUESSON dit que cette isolation cache les façades en béton utilisé dans les années 1950, mais qu'il faut tout faire pour conserver « la vieille pierre ». Il déplore le coût très élevé que cette préservation entraîne.

LECTURE DU RAPPORT MORAL par Mme LAMBERT, présidente.

LECTURE DU RAPPORT D'ACTIVITE, par Mme GROSJEAN, secrétaire.

LECTURE DU RAPPORT FINANCIER, par Mme MEUNIER, trésorière.

Les recettes s'élèvent à 4 180.30 € et les dépenses à 3 111.56 €.

L'excédent est de 1 068.74 €.

Les avoirs en banque sont de 9 107.79 € au 31.12.2016.

Un chèque de 201.88 € n'a pas été débité par la SEFCO. Il vient en déduction de l'avoir.

Après lecture, les trois rapports sont adoptés à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sortants : Mme COLLIGNON Michèle, Mme FORTIN Jacqueline, Mme GROSJEAN Françoise, Mme LAMBERT Nathalie, M. POINSTEAU Maurice,

Mme COLLIGNON ne se représente pas.

Se présentent : Mme DOUTREUWE Françoise, M. MONTAGNE Stéphane.

Tous les membres sont élus ou réélus à l'unanimité.

PROJETS POUR 2017

Les CA se tiendront les 6 avril, 1er juin, 22 septembre, 16 novembre.

Les sorties auront lieu à Bresdon, St Sulpice de Cognac, et Clérac.

La JPP se fera le 18 juin auprès d'une manifestation existante, le lieu n'est pas choisi.

Les stands habituels.

Le chantier participatif.

La découverte d'un chantier terminé.

RELATIONS AVEC PARIS

Mme LAMBERT évoque les problèmes financiers de MPF Paris dont le fonctionnement diffère de celui des délégations départementales et de leurs bénévoles.

Mme MEUNIER fait part à l'assemblée de la décision prise par le Conseil d'administration de MPF 17 pour aider le siège national :

- Le reversement des cote part de nos cotisations est repoussé en décembre.
- Un don de 300 €.
- Un prêt de 2 000 € remboursable sur 4 ans, sans intérêt.

M. POINSTEAU demande si le déficit n'est pas dû à un détournement de fonds.

Mme LAMBERT le rassure en disant qu'il s'agit d'un défaut de gestion, dû à la diminution des subventions, à la baisse du nombre d'adhérents et à la perte d'un sponsor annuel (35 000 €).

Mme FORTIN précise l'importance du siège parisien pour les délégations.

Mme LAMBERT confirme que « Paris est indispensable » à notre délégation.

M. QUESSON remarque que le reversement des cotisations est de l'ordre de 10 à 12 % généralement, mais pas de 50 %.

Mme MEUNIER fait remarquer que le montant des adhésions est peu élevé, d'où la justification des 50% reversés.

M. QUESSON informe que le Crédit Agricole « Charentes Deux-sèvres » dont il est administrateur a accordé 900 000 € pour le patrimoine en 2016, pourquoi ne pas solliciter cette banque ?

La séance est levée à 10h30.

L'AG terminée, nous avons fait un petit tour dans le bourg et nous sommes revenus à la salle des associations pour prendre le verre de l'amitié.



C'est au « Relais de Saintonge », à St Genis de Saintonge, que nous avons déjeuné (très bonne cuisine).

A l'issue du repas, nous sommes allés visiter le château de Favières. Nous sommes reçus par Mme Catherine Mathieu, propriétaire. Sculpteur et céramiste, elle redonne aux lieux une nouvelle vocation. Ses œuvres sont à découvrir dans les différents espaces du château. L'été, des expositions d'artistes sont accueillies dans le grenier dont nous avons pu admirer la belle restauration. Un gîte et des chambres d'hôtes sont aménagés dans les anciennes écuries.



L'entrée du château



Mme Mathieu et l'assistance



Tour aménagée en réservoir d'eau

Dans la salle à manger, tout juste sortie de restauration, nous avons pu observer des dessins du château datant de la fin du 19è, pas tous réalisés pour une harmonie plus heureuse. Puis nous faisons le tour du château, traversant le jardin parsemé de sculptures réalisées par la propriétaire. Puis chacun a pris le chemin du retour, après une journée conviviale.



Anciennes écuries



Petite dépendance



Sculpture de Mme Mathieu

Les photos sont de Régis Bernet

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE
Délégation de Charente-Maritime

Dimanche 30 avril 2017
Bresdon et ses hameaux
Aux belles places herbeuses.

Promenade préparée par : Mme Meunier, M. Hillaireau, M. Poinsteau
Avec la participation de M. Bourgoin

Il sera demandé 2 euros par personne.

- 09 h 00 :** **Rendez-vous** sur la place de Bresdon, tout près de la grande route.
- 09 h 15 :** Visite du village : Cages à chanterelles, four, belles maisons avec grille ,église.
- 10 h 45 :** **Départ pour Vinerville :** Puits, œils-de-bœuf, belles grilles, pigeonnier, four, génoises, porche, portes en arrondi.
- 12 h 00 :** **Pique-nique :** au « tivoli » route de « Chez Boucherie ».
Restaurant : Auberge « Les Romarins » à Coucoussac 17490 (commune de Siecq).
Réserver soi-même une semaine avant, en se présentant de MPF au 05 46 26 64 89
Menus à 19.50 €, 26.00 € et 29.50 €
- 14 h 30 :** **Départ pour « Chez Boucherie » :** Visite du village : Halles, fontaine, pierres d'éviers, belle cellule saintongeaise en cours de restauration, épis de fâitage, ruches, porches, balet, four.
- 15 h 30 :** **Départ pour « Chez Merlet » :** Ancienne ferme, avec portail, beau balet à 5 arcades, pigeonnier, cage à chanterelle, girouette, épi de fâitage. Belle maison avec très belle grille, pompes.
- 16 h 00 :** **Départ pour La Fontenelle :** Puits, lavoir, four, porches, cadran solaire.
- 16 h 45 :** **Départ pour Vinerville :** Lavoir, belles maisons restaurées, porches,

La Présidente
Nathalie Lambert

